



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-42676>

Département(s) de publication : **85**

Annonce n° **24-42676**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté de Communes Sud Vendée Littoral

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : LUTTE CONTRE LES RONGEURS AQUATIQUES ENVAHISSANTS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD VENDEE LITTORAL-2 LOTS

Description : LUTTE CONTRE LES RONGEURS AQUATIQUES ENVAHISSANTS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD VENDEE LITTORAL-2 LOTS

Identifiant de la procédure : a6558842-1667-42c5-91f5-b59fffb665d0

Identifiant interne : 2024 19 S TEC

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Appel d'offres ouvert

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77231200 Services de lutte contre les animaux nuisibles de la forêt

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90923000 Services de dératisation

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 850,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Paiement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Paielement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : secteur nord

Description : La présente consultation concerne des prestations de lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants sur le territoire de la Communauté de communes Sud Vendée Littoral. Le titulaire du marché aura à sa charge : - Les actions de lutte telles que le piégeage, la destruction à tir (par arme à feu ou à l'arc) - L'organisation de la surveillance - L'action en faveur de la recherche de moyens de lutte novateurs Le titulaire assure également l'animation et l'encadrement des réseaux de piègeurs et chasseurs bénévoles. Il assure également la formation continue de ses personnels. Le lot 1 concerne le secteur nord du territoire.

Identifiant interne : 2024 19 S TEC

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77231200 Services de lutte contre les animaux nuisibles de la forêt

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90923000 Services de dératisation

Options :

Description des options : Le présent marché est conclu à compter de sa notification pour une période qui court jusqu'au 31 décembre 2024. Il pourra faire l'objet de 3 reconductions : - 1ère reconduction : du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 - 2ème reconduction : du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026 - 3ème reconduction : du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027. Les reconductions interviendront de manière tacite conformément aux dispositions de l'article R2112-4 du Code de la Commande Publique. Cependant, la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral dispose de la faculté de ne pas reconduire le marché par décision expresse notifiée par tout moyen au titulaire du marché au plus tard le 1er octobre de l'année d'exécution en cours. Le titulaire du marché est tenu d'accepter la décision qui lui sera notifiée.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Le territoire de la Communauté de communes Sud Vendée Littoral.

Ville : Luçon

Code postal : 85400

Subdivision pays (NUTS) : Vendée (FRG05)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 41 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Situation juridique de l'entreprise

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L5212-1 à L5212-11 du Code du travail

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par

l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère prix (60 points)

Description : L'opérateur économique ayant remis l'offre la moins disante se verra attribuer la note maximale de 60 La note attribuée à chacun des autres opérateurs économiques sera égale à : $NOTE = 60 \times \text{offre moins disante} / \text{Offre de l'opérateur économique}$ Tout rabais, ou remise de toute nature qui ne sera pas expressément autorisés par le présent règlement ne sera pas pris en compte. En cas de discordance constatée dans une offre, les indications portées en lettres sur le bordereau de prix, prévaudront sur toutes autres indications de l'offre et le montant du détail estimatif sera rectifié en conséquence. Les erreurs de multiplication, d'addition ou de report qui seraient constatées dans ce détail estimatif seront également rectifiées et, pour le jugement des offres, c'est le montant ainsi rectifié du détail estimatif qui sera pris en considération. Dans le cas où des erreurs de multiplication, d'addition ou de report seraient constatées dans la décomposition du prix global forfaitaire, d'un prix forfaitaire ou dans le sous-détail d'un prix unitaire figurant dans l'offre d'un candidat, le montant de ce prix sera rectifié pour le jugement de la consultation. Si le candidat concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à rectifier cette décomposition ou ce sous-détail pour les mettre en harmonie avec le prix forfaitaire ou le prix unitaire correspondant, en cas de refus son offre sera éliminée comme non cohérente.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère valeur technique (30 points)

Description : La valeur technique de l'offre sera appréciée et notée au vu des éléments détaillés par le candidat dans le cadre de son mémoire technique. La notation par sous critères est la suivante : - Moyens humains et matériels dédiés à la réalisation des prestations : 16 points - Méthodologie d'exécution des prestations : 14 points Soit un total de 30 points. Lors de l'exécution du marché, l'opérateur économique s'engage à respecter scrupuleusement les dispositions annoncées dans le mémoire technique.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère environnemental (10 points)

Description : Le candidat présentera les mesures appliquées dans le cadre du présent marché afin d'assurer le respect de l'environnement dans le cadre du piégeage ou de la lutte, notamment dans les espaces sensibles dans lesquels se déroulent la lutte (protection de la faune et de la flore) : 10 points

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 02/05/2024 à 17:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr>.

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 15/05/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 DAY

Informations qui peuvent être complétées après la date limite de présentation des offres :

À la discrétion de l'acheteur, certains documents manquants relatifs au soumissionnaire peuvent être transmis ultérieurement.

Informations complémentaires : L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre irrégulière pourra faire l'objet d'une demande de régularisation, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. En revanche, toute offre inacceptable ou inappropriée sera éliminée. Toute offre demeurant irrégulière pourra être régularisée dans un délai approprié sans pouvoir dépasser un délai maximum de cinq (05) jours ouvrés. La régularisation d'une offre pourra avoir lieu à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse.

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 15/05/2024 à 12:00

Lieu : Siège de la communauté de communes Sud Vendée Littoral.

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Néanmoins en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.

Informations relatives aux délais de recours : Les recours susceptibles d'être mis en œuvre sont les suivants : - Recours administratif auprès du Président de la CADA - Référé pré contractuel et contractuel, dans les conditions définies aux articles L.551-1 et L.551-13 du Code de Justice Administrative ; - Recours pour excès de pouvoir, conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative, dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée faisant grief.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté de Communes Sud Vendée Littoral

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Communauté de Communes Sud Vendée Littoral

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Communauté de Communes Sud Vendée Littoral

Organisation qui traite les offres : Communauté de Communes Sud Vendée Littoral

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : secteur Sud

Description : La présente consultation concerne des prestations de lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants sur le territoire de la Communauté de communes Sud Vendée Littoral. Le titulaire du marché aura à sa charge : - Les actions de lutte telles que le piégeage, la destruction à tir (par arme à feu ou à l'arc) - L'organisation de la surveillance - L'action en faveur de la recherche de moyens de lutte novateurs Le titulaire assure également l'animation et l'encadrement des réseaux de piégeurs et chasseurs bénévoles. Il assure également la formation continue de ses personnels. Le lot 2 concerne le secteur sud du territoire.

Identifiant interne : 202419 S TEC

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77231200 Services de lutte contre les animaux nuisibles de la forêt

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90923000 Services de dératisation

Options :

Description des options : Le présent marché est conclu à compter de sa notification pour une période qui court jusqu'au 31 décembre 2024. Il pourra faire l'objet de 3 reconductions : - 1ère reconduction : du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 - 2ème reconduction : du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026 - 3ème reconduction : du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027. Les reconductions interviendront de manière tacite conformément aux dispositions de l'article R2112-4 du Code de la Commande Publique. Cependant, la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral dispose de la faculté de ne pas reconduire le marché par décision expresse notifiée par tout moyen au titulaire du marché au plus tard le 1er octobre de l'année d'exécution en cours. Le titulaire du marché est tenu d'accepter la décision qui lui sera notifiée.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Le territoire de la Communauté de communes Sud Vendée Littoral.

Ville : Luçon

Code postal : 85400

Subdivision pays (NUTS) : Vendée (FRG05)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 41 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Situation juridique de l'entreprise

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L5212-1 à L5212-11 du Code du travail

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère prix (sur 60 points)

Description : L'opérateur économique ayant remis l'offre la moins disante se verra attribuer la note maximale de 60 La note attribuée à chacun des autres opérateurs économiques sera égale à : $NOTE = 60 \times \frac{\text{offre moins disante}}{\text{Offre de l'opérateur économique}}$ Tout rabais, ou remise de toute nature qui ne sera pas expressément autorisés par le présent règlement ne sera pas pris en compte. En cas de discordance constatée dans une offre, les indications portées en lettres sur le bordereau de prix, prévaudront sur toutes autres indications de l'offre et le montant du détail estimatif sera rectifié en conséquence. Les erreurs de multiplication, d'addition ou de report qui seraient constatées dans ce détail estimatif seront également rectifiées et, pour le jugement des offres, c'est le montant ainsi rectifié du détail estimatif qui sera pris en considération. Dans le cas où des erreurs de multiplication, d'addition ou de report seraient constatées

dans la décomposition du prix global forfaitaire, d'un prix forfaitaire ou dans le sous-détail d'un prix unitaire figurant dans l'offre d'un candidat, le montant de ce prix sera rectifié pour le jugement de la consultation. Si le candidat concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à rectifier cette décomposition ou ce sous-détail pour les mettre en harmonie avec le prix forfaitaire ou le prix unitaire correspondant, en cas de refus son offre sera éliminée comme non cohérente.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère valeur technique (sur 30 points)

Description : La valeur technique de l'offre sera appréciée et notée au vu des éléments détaillés par le candidat dans le cadre de son mémoire technique. La notation par sous critères est la suivante : - Moyens humains et matériels dédiés à la réalisation des prestations: 16 points - Méthodologie d'exécution des prestations : 14 points Soit un total de 30 points.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère environnemental (10 points)

Description : Le candidat présentera les mesures appliquées dans le cadre du présent marché afin d'assurer le respect de l'environnement dans le cadre du piégeage ou de la lutte, notamment dans les espaces sensibles dans lesquels se déroulent la lutte (protection de la faune et de la flore) : 10 points

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 02/05/2024 à 12:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr>.

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 15/05/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 DAY

Informations qui peuvent être complétées après la date limite de présentation des offres :

À la discrétion de l'acheteur, certains documents manquants relatifs au soumissionnaire peuvent être transmis ultérieurement.

Informations complémentaires : L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre irrégulière pourra faire l'objet d'une demande de régularisation, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. En revanche, toute offre inacceptable ou inappropriée sera éliminée.

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 15/05/2024 à 13:00

Lieu : Siège de la Communauté de communes Sud Vendée Littoral

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Néanmoins en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.

Informations relatives aux délais de recours : Les procédures de recours pourront être introduites auprès du Tribunal administratif de Nantes. 6 allée Ile Gloriette BP 24111 44011 Nantes Tél : 0240994600 -Fax : 0240994658 greffe.ta-nantes@juradm.fr

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Communauté de Communes Sud Vendée Littoral

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Communauté de Communes Sud Vendée Littoral

Organisation qui traite les offres : Communauté de Communes Sud Vendée Littoral

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté de Communes Sud Vendée Littoral

Numéro d'enregistrement : 200007326000016

Département : 85

Adresse postale : 107, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Ville : LUÇON

Code postal : 85400

Subdivision pays (NUTS) : Vendée (FRG05)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@sudvendeelittoral.fr

Téléphone : +33 251976464

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.cc-sudvendeelittoral.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Nantes

Numéro d'enregistrement : 17440005100010

Adresse postale : 6 allée Île Gloriette BP 24111

Ville : NANTES

Code postal : 44011

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : +33 240994600

Télécopieur : +33 240994658

Adresse internet : <https://nantes.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 65112914-c5f9-43c9-b94b-455b994a8c3d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 11/04/2024 à 10:38

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/04/2024